



Compte rendu du Conseil Municipal Séance du 6 avril 2021

Date de la convocation du Conseil municipal : 30/03/2021

Présents : France BEAUPRE, Michelle BEULAY, Bastien DESCLOUX, François-Michel GEST, Julie MAGOT, Jean Marc MORETTI, Claire MOREIRA, Etienne SOLLIER, Martine TOURNOIS, Cécile MEUBLAT-GIRARDIN, Michel POTIEZ, Emilie BROCHARD et Charlène DIDE

Procurations : Laurent CHANDIVERT a donné procuration à Etienne SOLLIER.
Cyril GENOT a donné procuration à Jean Marc MORETTI

Secrétaire de séance : Charlène DIDE

Le quorum étant atteint le *Maire ouvre la séance à 20h.*

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du 8 mars 2021.

1/ COMPTE DE GESTION 2020

Il correspond en tous points aux résultats du Compte administratif 2020 de la commune.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2020.

2/ COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le résultat de l'exercice 2020 est le suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	601 392.24 €
Recettes	741 118.92 €
Dont un résultat reporté de	80 809.95 €
Soit un excédent de clôture de	139 726. 68 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	242 815.25 €
Recettes	174 160.47 €
Dont un résultat reporté de	- 131 463.44 €
Soit un déficit de	- 68 654.78 €

Le conseil municipal à la majorité des voix soit 14 voix pour approuve le Compta Administratif 2020.

3/ AFFECTATION DE RESULTAT

Le Maire rappelle que le déficit d'investissement sera obligatoirement comblé par un apport de la section de fonctionnement.

Au 1068 : 68 654.78 €

Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au Budget Primitif 2021 :

Au compte 002 : + 71 071.90 €

Le conseil municipal à la majorité des voix soit 15 voix pour vote l'affectation de résultat 2020.

4/ VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021

Le Maire indique que le tableau de calcul des taux a changé

La taxe d'habitation ayant été supprimée la taxe du foncier bâti inclus la part du département qui est de 24.40 %

Le maire propose de ne pas augmenter la part communale.

Proposition :

Nature des taxes	Bases estimées 2021	Taux 2021	Taux proposé	Produit attendu
Foncier bâti	505 400 €	17.90 % + 24.40 %	42.30 %	213 784 €
Foncier non bâti	88 400 €	53.38 %	53.38 %	47 188 €
PRODUIT TOTAL ATTENDU POUR 2021				260 972 €

L'ensemble du conseil municipal décide que les taux des taxes ne subiront pas d'augmentation cette année afin de ne pas pénaliser les ménages durant la crise sanitaire.

5/ VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2021

Le maire présente le budget prévisionnel 2021.

Il rappelle que la réunion d'orientation budgétaire avait permis de déterminer les travaux d'investissement à réaliser sur l'année 2021.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

En dépenses et recettes 678 365.90 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

En dépenses et recettes 289 248 € + 68 654.78 déficit N-1 = 357 902.78 €

Le conseil municipal à la majorité des voix soit 15 voix pour vote le budget primitif 2021.

6/ EMPRUNT IMPASSE DES CLOUSEAUX

Afin de financer les travaux de viabilisation trois organismes bancaires ont été sollicités.

Les offres sont les suivantes :

Montant emprunté 170 000 € sur 15 ans				
Etablissement	Taux fixe	Taux variable	Echéance semestrielles	Frais de dossier
Caisse d'Epargne	0.67 %		5 965.66 €	170 €
Crédit Agricole	0.71%		5 983.81 €	170 €
Crédit Mutuel	0.85 €		6 047.61 €	170 e

Le conseil municipal à la majorité des voix soit 14 voix pour et 1 abstention décide de souscrire l'emprunt auprès de la Caisse d'Épargne.

7/ RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC AGGLOPOLYS – "SVP JURIDIQUE"

Le maire rappelle qu'une convention d'aide juridique avec le service SVP a été signée en 2020. Agglopolys a mis en place ce dispositif afin d'apporter un service de juristes à l'ensemble des communes membres. Le renouvellement coûte 295 euros par an et permet de poser un nombre de questions illimité de toute nature.

Le conseil municipal à la majorité des voix décide de renouveler ce service.

Affaires diverses

Le maire prend la parole :

- explique que deux membres de l'association nommée "Association Citoyenne" ont été reçus afin de définir les objectifs de l'association et ainsi leur légitimité à demander la gratuité des salles et des photocopies.

Après cet entretien et étant donné la nature de leur action plus proche d'un mouvement d'opinion que d'une association menant des actions d'animation et de rayonnement de la commune, il a été décidé par la majorité des membres du conseil municipal, de ne pas accorder d'aide financière et de ne pas prêter de salles pour réunion, à cette association.

- Indique qu'une étude énergétique va être réalisée sur le bâtiment scolaire

Etienne SOLLIER :

- Indique que des travaux du Sidelc ont actuellement lieu aux Bouleaux
- fait état du déploiement de la fibre avec 410 foyers éligibles potentiellement dont 163 foyers déjà raccordables, 190 raccordables fin avril et 14% qui devront effectuer la démarche.
- indique que les nouveaux panneaux d'affichage ont été posés. Julie MAGOT précise que les habitants de Villevery sont très contents de leur nouveau panneau.

Claire MOREIRA indique qu'un poteau de la fibre s'appuie dangereusement sur un poteau électrique route des Perdrielles.

Michel POTIEZ :

- L'application Panneau Pocket est en service. Depuis la distribution du flyer d'information déjà 1 117 lectures ont été enregistrées. Claire Moreira et Martine Tournois se félicitent de la simplicité d'utilisation de cet outil de communication qui vient compléter le site de la commune.

- Loisirs et fêtes : rien de particulier à cause de la crise sanitaire.

Le maire a maintenu le principe d'un feu d'artifice le 13 juillet et du spectacle le 20 juin prochain.

Les élections départementales et régionales sont pour le moment maintenues au 13 et 20 juin prochain.

Cécile MEUBLAT-GIRARDIN :

- fait un résumé du conseil d'école qui a eu lieu uniquement avec les écoles de Villerbon, crise sanitaire oblige. Les effectifs sont de 167 élèves dont 73 à Villerbon.

La classe verte est pour le moment maintenue pour les CM1 CM2.

Des exercices de sécurité sont mis en place.

Un Carnaval a eu lieu sans la présence des parents.

Les enseignantes ont indiqué être contentes des aménagements réalisés et du personnel communal.

Suite au nouveau calendrier scolaire les enfants des personnels prioritaires seront accueillis du 05 au 19 avril dans une école du regroupement scolaire selon un planning établi.

Claire MOREIRA :

- Fait un résumé de la dernière réunion du Pays des Châteaux.

Elle évoque la saison touristique 2020 touchée par la crise sanitaire avec une partie des professionnels du tourisme qui ont enregistré plus de 37% de perte de chiffre d'affaires, une diminution des recettes liées aux nuitées et au versement de la taxe de séjour.

Le constat est fait que les locations sur RBNB à la semaine ont augmenté de 20% au détriment des autres types d'hébergement et des habitants qui ne trouvent plus de logement vacant sur le long terme.

La séance est levée à 21h20.

Jean-Marc MORETTI
Maire

Charlène DIDE
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is light blue and contains the text 'MUNICIPALITE VILLAGES-LES-PINS' around the perimeter. The signature is stylized and appears to be 'Moretti'.